

LES COMMUNES LANCENT LE RECENSEMENT DE LEURS CHEMINS RURAUX

La démarche expérimentale portée par le Parc en faveur de la sauvegarde des chemins ruraux se lance dans une nouvelle étape.

Depuis l'été 2022, le Parc et un groupe restreint de communes travaillent à la préservation des chemins ruraux du Morvan. Initiée par la dégradation d'un chemin rural emblématique à Marigny-l'Église, l'expérimentation menée avec des partenaires institutionnels et associatifs, a d'abord porté sur les questions de débardages forestiers.

Sur le début de l'année 2025, c'est une phase de terrain qui s'accélère pour recenser les chemins ruraux des communes membres de la démarche.

En effet, face à la dégradation et la disparition de chemins ruraux, force est de constater qu'il est plus aisé d'encadrer l'usage et le partage des chemins lorsque les élu.es ont une bonne connaissance du réseau présent sur la commune.

Face à ce constat, le Parc fournit un outil cartographique simple, aux données nettoyées, qui permet de visualiser tous les chemins ruraux théoriques de la commune. Théoriques, parce que leur existence doit être vérifiée sur le terrain. Pour ça, le Parc et les communes font appel aux habitant.es. Ainsi, chacun.e peut relever sur le terrain les chemins ruraux existants pour vérifier leur état, leur éventuelle fragilité, ainsi que les aspects esthétiques à préserver.

Pour participer à la démarche, les habitant.es des communes membres sont invité.es à se rendre au lancement du recensement des chemins ruraux de leur commune. Le recensement a débuté sur la commune de Brassy le 18 octobre dernier.

Les rendez-vous à venir :

Cussy-en-Morvan – le samedi 11 janvier, rdv à la Mairie à 9h

Lormes – le samedi 18 janvier, rdv à la Mairie à 9h

Planchez – le samedi 25 janvier, rdv à la Mairie à 9h

Marigny-l'Église – le samedi 1^{er} février, rdv à la Mairie à 14h

Dun-les-Places – le samedi 22 février, rdv à la Mairie à 9h

Les habitant.es qui souhaitent rejoindre la démarche peuvent contacter leur mairie ou le Parc pour plus d'informations.

Contact Presse :

Mars den Dikken, chargé de mission préservation des chemins ruraux
tél. : **03 86 78 79 86** / mars.den_dikken@parcdumorvan.org



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ